

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Convoqué le 15 février 2024 pour la séance du 22 février 2024 à 17h15

---

La séance est présidée par Madame Leïla NAÏDJI, Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque.

► **ONT PARTICIPÉ :**

▪ **En présentiel**

Madame Leïla NAÏDJI - Vice-Présidente

Monsieur Rémi BECUWE - Administrateur

Madame Delphine CASTELLI – Administratrice

Monsieur Yohann DUVAL - Administrateur

Monsieur Josseran FLOCH - Administrateur

Madame Michèle PEPIN – Administratrice

Madame Laurence HUMILIERE - Administratrice

▪ **En vision conférence**

Madame Elisabeth LONGUET- Administratrice

Madame Harmonie HARS-GOUTEAU - Administratrice

► **ÉTAIENT ABSENTS ET ONT DONNÉ POUVOIR**

Conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales ont donné pouvoir écrit de voter en leur nom :

- Madame Catherine DELESALLE à Madame Leïla NAÏDJI

**Séance du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dunkerque en date du 22 février 2024**

**DÉLIBÉRATION 1 - APPROBATION DU RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024**

Le Centre Communal d'Action Sociale exerçant ses compétences sur le territoire d'une commune de 3 500 habitants et plus, a l'obligation légale de tenir un débat en Conseil d'Administration sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Suite à la présentation du rapport d'orientation budgétaire 2024 et au débat qui s'en est suivi, il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter ledit rapport d'orientation budgétaire 2024.

**ADOPTÉ**

**Pour le Maire-Président,  
Par délégation,**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20240222-20240222CA\_D1-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/02/2024  
Publication : 27/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

